

# COVID-19

Financement et programmes  
gouvernementaux

EY Canada

2 avril, 2020



# Considérations liées au financement dans le contexte de la COVID-19

---

- Ne pas supposer que les programmes d'aide gouvernementale seront une solution à tous vos besoins en trésorerie
- Garder à l'esprit que TOUS les programmes d'aide financière exigent que le prêteur existant fasse partie de la solution
- Si possible, prendre les mesures nécessaires pour stabiliser l'entreprise avant de faire une demande de financement officielle
- Préparer, à l'intention de ses prêteurs, un dossier complet et détaillé comprenant ce qui suit :
  - Sommaires des impacts de la COVID-19 sur l'entreprise
  - Détails des mesures qui ont été mises en place pour gérer la crise
  - Durée estimative des fonds en caisse compte tenu du taux de combustion actuel de l'entreprise
  - Meilleure estimation de la trésorerie requise pour que l'entreprise retrouve son revenu annualisé historique
  - Divers scénarios, dont le pire scénario (« worst case »)
  - Demande de financement officielle (montant, durée, ratios bancaires exigés)
  - Les éléments susmentionnés doivent être présentés dans un modèle Excel (« 13-26-week cashflow », budget révisé, etc.) et justifiés en détail dans une présentation. Le modèle devrait être fonctionnel et partageable avec les prêteurs.
- Bien calculer ses besoins en trésorerie afin d'éviter de devoir présenter une seconde demande de financement
- Tenir compte de l'incidence des autres programmes d'aide gouvernementale (impôts et subvention salariale)
- Ne pas oublier que les programmes actuels en sont aux premiers balbutiements - il faut donc prévoir de la confusion et des retards dans les premiers jours
- Soumettre votre demande de financement en temps opportun
- Faire preuve d'insistance auprès de votre institution financière

# Programmes d'aide financière actuellement offerts aux entreprises du Canada

## Fédéral

Programme 1A :	Programme 1B :	Programme 2 :
<p><b>La subvention salariale temporaire</b> permettra aux employeurs admissibles de réduire le montant des retenues à la source à remettre à l'Agence du revenu du Canada.</p> <p><b>Admissibilité :</b></p> <p>Les organisations à but non lucratif, les organismes de bienfaisance enregistrés et les sociétés privées sous contrôle canadien admissible à la déduction accordée aux petites entreprises.</p> <p><b>Montant et fonctionnement :</b></p> <p>La subvention équivaut à 10 % de la rémunération que vous versez du 18 mars au 19 juin 2020, jusqu'à 1 375 \$ pour chaque employé admissible et un montant maximum total de 25 000 \$ par employeur.</p> <p>Simplement réduire les déductions à la source.</p>	<p><b>Subvention salariale temporaire aux employeurs admissibles.</b></p> <p><b>Admissibilité :</b></p> <p>Cette subvention sera offerte aux employeurs admissibles qui subissent une baisse de leurs revenus bruts d'au moins 30 % en mars, en avril ou en mai, par rapport au même mois en 2019.</p> <p><b>Montant et fonctionnement :</b></p> <p>La subvention salariale d'urgence du Canada s'appliquera à un taux de 75 % pour la première tranche de 58 700 \$ que touche normalement un employé, ce qui représente une prestation maximale de 847 \$ par semaine. Le programme sera en vigueur pour une durée de 12 semaines, soit du 15 mars au 6 juin 2020.</p> <p>La demande devra être faite en ligne chaque mois via un portail en ligne de l'Agence du revenu du Canada.</p>	<p>Dans le cadre du nouveau programme <b>Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes</b>, des prêts sans intérêt pourront être accordés aux petites entreprises et aux organismes à but non lucratif en vue de les aider à payer leurs coûts de fonctionnement.</p> <p><b>Admissibilité :</b></p> <p>Les organisations qui ont payé entre 50 000 \$ et 1 million de dollars en masse salariale totale en 2019.</p> <p><b>Montant et fonctionnement :</b></p> <p>Des prêts sans intérêt peuvent être accordés jusqu'à concurrence de 40 000 \$.</p>

# Programmes d'aide financière actuellement offerts aux entreprises du Canada

---

## EDC

### Programme :

Le programme vise à appuyer toutes les entreprises canadiennes en garantissant les prêts nouvellement accordés par les banques de ces dernières.

### Admissibilité :

Toutes les entreprises canadiennes.

### Montant et fonctionnement :

- EDC garantira à hauteur de 80 % les prêts nouvellement accordés par une institution financière canadienne admissible (IFCA), jusqu'à concurrence de 6,25 millions de dollars.
- La durée sera de un an.
- EDC assumera une partie des risques associés aux prêts accordés par l'IFCA.
- Les clients doivent communiquer avec leur institution financière actuelle pour avoir accès au programme.

### Autre:

EDC a reçu des pouvoirs domestiques du gouvernement du Canada. Elle sera désormais en mesure de fournir ses programmes habituels aux entreprises locales non exportatrices. Plus de détails à suivre...

# Programmes d'aide financière actuellement offerts aux entreprises du Canada

## BDC

### Programme :

**Des prêts de fonds de roulement**, assortis de modalités de remboursement souples telles que des reports des paiements de capital sont offerts aux entreprises admissibles.

### Admissibilité

Ce programme vise à atténuer l'impact de la COVID-19 sur l'activité commerciale et à compléter les services offerts par les autres institutions financières. Les entreprises admissibles devaient être financièrement viables avant que les effets du coronavirus se fassent sentir.

### Montant et fonctionnement (programme 1) :

- Les prêts de fonds de roulement peuvent atteindre 2 millions de dollars et sont assortis de modalités de remboursement souples, telles qu'un report des paiements de capital.
  - La durée est de trois ans.
  - Un congé de remboursement du capital de 12 mois est offert.
  - La période de remboursement du capital est de 24 mois (60 % du montant du prêt).
  - Le taux variable de la BDC moins 1,75 % (2,80 % à ce jour) s'applique.
  - La possibilité de cautionnement personnel reste à déterminer.
- Les prêts seront consentis directement par la BDC, mais l'entreprise devrait avoir obtenu du soutien de son prêteur existant avant que le prêt soit consenti (suspension des remboursements du capital et de l'application des clauses restrictives, etc.)

### Montant et fonctionnement (programme 2) :

- Les prêts sont accordés conjointement par la BDC et le prêteur existant et peuvent atteindre 6,25 millions de dollars.
- Le prêteur existant et la BDC assument respectivement 20 % et 80 % du prêt.
- Les modalités et conditions sont déterminées par le prêteur existant.
- Les clients doivent communiquer avec leur institution financière actuelle pour avoir accès au programme.

# Programmes d'aide financière actuellement offerts aux entreprises du Québec

## Provincial (Investissement Quebec)

### Programme :

Ce financement s'adresse aux entreprises exerçant leurs activités au Québec, y compris les coopératives et les autres entreprises de l'économie sociale qui mènent des activités commerciales.

### Admissibilité :

L'entreprise doit démontrer que ses problèmes de liquidité sont temporaires et que son manque de liquidités est causé par:

- un problème d'approvisionnement en matières premières ou en produits (biens ou services);
- une impossibilité ou une réduction substantielle de la capacité de livrer des produits (biens ou services) ou des marchandises.

### Montant et fonctionnement :

- IQ garantira à hauteur de 70 % les prêts nouvellement accordés par une IFCA à un taux de 1 %.
- Le montant minimal est de 50 000 \$.
- La mesure permet de soutenir le fonds de roulement de l'entreprise.
- L'aide financière peut prendre la forme d'une garantie de prêt (méthode privilégiée) ou d'un prêt direct.
- Les clients existants d'IQ devraient communiquer directement avec leur directeur de comptes.
- Ceux qui ne sont pas clients d'IQ devraient communiquer avec leur institution financière existante pour entamer un processus de demande de garantie de prêt.

## CDPQ

### Programme :

Une aide financière est offerte aux moyennes et grandes entreprises Québécoise pour compléter les programmes existants.

### Admissibilité :

- L'entreprise devait être rentable avant le début de la crise de la Covid-19.
- Elle doit avoir des perspectives de croissance prometteuses dans son secteur.
- Elle doit préparer une trousse de demande complète et détaillée comportant un plan de croissance bien défini pour la période postérieure à la crise de la COVID-19.

### Montant et fonctionnement :

- Les investissements sont de 5 millions de dollars ou plus.
- Les instruments financiers sont flexibles et peuvent prendre des formes non dilutives (prêts subordonnés, bons de souscription, actions privilégiées).

## EY | Certification | Fiscalité | Services transactionnels | Services consultatifs

### À propos d'EY

EY est un chef de file mondial des services de certification, services de fiscalité, services transactionnels et services consultatifs. Les points de vue et les services de qualité que nous offrons contribuent à renforcer la confiance à l'égard des marchés financiers et des diverses économies du monde. Nous formons des leaders exceptionnels, qui unissent leurs forces pour assurer le respect de nos engagements envers toutes nos parties prenantes. Ce faisant, nous jouons un rôle crucial en travaillant ensemble à bâtir un monde meilleur pour nos gens, nos clients et nos collectivités.

EY désigne l'organisation mondiale des sociétés membres d'Ernst & Young Global Limited, et peut désigner une ou plusieurs de ces sociétés membres, lesquelles sont toutes des entités juridiques distinctes. Ernst & Young Global Limited, société à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ne fournit aucun service aux clients. Pour en savoir davantage sur notre organisation, visitez le site [ey.com](http://ey.com).

© 2020 Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
Tous droits réservés.

Le présent document a été préparé à des fins d'information générale uniquement et l'information qu'il contient n'est pas censée constituer un conseil de comptabilité, conseil de fiscalité ou autre conseil professionnel. Veuillez consulter vos conseillers pour obtenir des conseils particuliers.

